AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-2-68 753965

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D. D. A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 89 du mois de Février 1968 — 26 Février 1968

TRAITEMENTS CHIMIQUES DE PRINTEMPS CONTRE VULPIN ET AGROSTIDE DANS LES CULTURES DE BLE D'HIVER

Le Vulpin et l'Agrostide, de plus en plus répandus dans nos régions, se montrent très nuisibles, en particulier dans les blés d'hiver. Ces adventices affaiblissent les céréales et provoquent des diminutions sensibles de rendement.

Les essais de 1967 montrent que l'emploi des herbicides anti-graminées, même lorsque l'efficacité apparente (visuelle) paraît incomplète, est rentable : cette observation n'est évidemment valable qu'à partir d'un certain degré d'envahissement des cultures.

Plusieurs produits de base (ou association de produits) peuvent être employés en cette période, c'est-à-dire au cours du tallage.

I.- PRODUITS POUVANT ETRE UTILISES EN POST-LEVEE - GENERALEMENT AU DEBUT DU TALLAGE.

L'ASSOCIATION DICHLOBENIL + MONOLINURON (CYCLANIT)

Cette formulation remplace le Dichlobenil employé seul (Casoran 133) avec plus de sécurité et moins de difficultés d'application, elle est efficace vis-à-vis d'un assez grand nombre de dicotylédones.

Les traitements doivent être effectués à partir du stade 5 à 6 feuilles et pendant toute la durée du tallage.

Avant le stade 5 à 6 feuilles, la phytotoxicité peut être importante.

Le Vulpin est très sensible à l'action du Cyclanit à partir de sa germination, pendant sa levée jusqu'au stade 4 talles ; au-delà de ce stade l'activité herbicide est insuffisante en raison de l'enracinement trop profond du Vulpin.

Contre Vulpin, Ray-grass, Paturin, le Cyclanit s'utilise normalement à la dose de 4 kg de produit commercial/ha, le débit du pulvérisateur étant d'au moins 450 à 650 litres/ha et même 1.000 litres dans le cas de forte infestation de Vulpin.

Contre l'Agrostis et certaines dicotylédones sensibles, on peut limiter la dose à 3,500 kg/ha. En revanche, la destruction du Ray-grass ne peut être assurée que si cette graminée est jeune et a atteint au maximum le stade 3 feuilles.

Ne pas effectuer de façons culturales (roulage, hersage) pendant les jours précédant ou suivant le traitement.

397

.../...

LA METHOTRYNE (GESARAN 25)

Ce produit, très efficace contre le Vulpin des champs, agit également contre diverses dicotylédones au stade de plantules et peut permettre d'éviter un traitement spécifique à l'égard de ces mauvaises herbes.

On peut effectuer le traitement à partir du début du tallage. Le stade du Vulpin est sans importance, mais plus l'application est précoce, plus le gain de rendement est substantiel.

Si le traitement n'a pu être effectué en cours de tallage, il est encore possible d'agir plus tardivement : en pleine montaison du blé (éviter toutefois de traiter pendant la période de redressement).

La dose autorisée est de 1,250 kg de matière active à l'hectare. Les conditions d'utilisation sont également très précises. Ne pas traiter si le sol est couvert de neige (même partiellement), si la terre est gorgée d'eau, sur des blés semés trop clair, etc...

Dans les cultures ayant reçu un Colorant nitré, la Méthotryne ne pourra être appliquée qu'après un délai d'un mois.

LE MELANGE METHOTRYNE - SIMAZINE (GESARAN 2079)

La dose de spécialité commerciale est de 2,500 kg contre l'Agrostide et 3,500 kg contre le Vulpin. L'application doit avoir lieu du début à la fin du tallage.

La SIMAZINE employée seule n'est pas autorisée.

LE FLUOMETURON (COTORAN)

Le produit peut s'utiliser dès le début du tallage du blé (stade 6 à 7 feuilles) et jusqu'au stade 3 à 4 talles.

La dose d'utilisation est de 0,750 kg - 0,800 kg à l'hectare.

LE LENACIL (VENZAR)

Est autorisé pour la destruction du Vulpin dans les blés d'hiver à la dose de 0,800 kg de matière active/ha. Il s'utilise lorsque le blé a atteint 2 à 3 feuilles et sur du Vulpin jeune ayant atteint au maximum le début du tallage. Un tel traitement se situera dans nos régions entre la mi-Février et la mi-Mars.

D'une façon générale, les doses d'emploi de ces herbicides peuvent varier en fonction de la nature du sol, du stade de développement du Vulpin et des conditions météorologiques. Se reférer aux instructions des fabricants.

II.- PRODUITS A UTILISER EN PRE-LEVEE - LE PLUS PRES POSSIBLE APRES LE SEMIS (Note donnée à titre documentaire).

LE NITROFENE (TOK E 25)

Cet herbicide d'origine américaine appartient au groupe des dérivés du Benzène. Très peu soluble dans l'eau, il agit par contact, surtout contre le Vulpin, ainsi que contre certaines autres graminées (Paturin, Agrostis-Jouet du vent, Ray-grass, Folle avoine (1)...) et quelques dicotylédones (Morelle noire, Ortie brûlante, Pourpier, Véronique...). Sa persistance d'action est de 2 à 5 mois selon les conditions.

Le Nitrofène doit être appliqué immédiatement après le semis du blé d'hiver ou de printemps, c'est-à-dire obligatoirement en pré-émergence de la culture et des mauvaises herbes.

Le produit agissant par contact des mauvaises herbes avec la couche de sol traitée, il est indispensable d'assurer une répartition parfaitement régulière du produit sur la surface du sol.

.../...

La dose d'emploi est de 2 kg de M.A. à l'ha répartis dans 500 à 600 litres d'eau.

Il est recommandé de ne plus faire aucune façon culturale sur un sol traité au Nitrofène, faute de quoi, le produit risque de perdre une grande partie de son efficacité.

(1) Ce produit aurait une certaine action contre la Folle avoine, à condition, toutefois, d'augmenter légèrement la dose d'utilisation. Des essais à cet égard seront exécutés au cours de l'année 1968.

N.B. Les herbicides indiqués ci-dessus ne sont pas conseillés actuellement sur orge et sur avoine d'hiver.

LUTTE CONTRE LES DICOTYLEDONES ADVENTICES EN TRAITEMENTS PRECOCES

1) Avec l'emploi de Colorants nitrés

Les Colorants nitrés peuvent être employés avantageusement chaque fois qu'il s'agit d'effectuer un desherbage visant la destruction des Sanves, Ravenelles, Coquelicots, Bleuets, Mourons, Gaillets, Véroniques, Matricaires, etc...

Ces produits n'ont, par contre, qu'une efficacité limitée sur les adventices vivaces.

Les céréales de printemps, généralement plus sensibles aux herbicides que les céréales d'automne, supportent assez bien les Colorants.

Les Colorants nitrés doivent s'employer sur des mauvaises herbes à l'état de jeunes plantules, dès que la céréale a 2 - 3 feuilles. Leur emploi est particulièrement recommandé pour le desherbage des parcelles situées à proximité des vignes, en raison des dangers que présente l'utilisation des produits hormonés.

2) Avec l'emploi de nouveaux produits

L'IOXYNIL + MECOPROP et le mélange DICAMBA + M.C.P.A. présentant l'avantage de pouvoir s'utiliser du stade 2 - 3 talles jusqu'au 1/3 de la montaison de la céréale (voire jusqu'à la mi-montaison, pour le mélange Dicamba + M.C.P.A.). Suivre rigoureusement les indications données par les fabricants.

Avec ces herbicides, il est nécessaire de mouiller suffisamment et de respecter les doses d'emploi. On emploiera au minimum 400 litres de solution à l'hectare.

3) Avec le M.C.P.B.

Il s'agit d'une hormone que l'on peut utiliser en desherbage précoce, mais dont l'emploi peut s'échelonner depuis le début du tallage jusqu'à la fin de la montaison. Sont sensibles à ce produit: le Bleuet, la Capselle bourse à pasteur, les Chenopodes, le Coquelicot, le Fumeterre, le Liseron des champs, l'Ortie royale.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. HARRANGER.

398